



CHARTRE DU STAGE « Devenez Arbitre stagiaire en 3 Jours ! »

Le stagiaire s'engage dans ce stage de manière volontaire.

Le stagiaire s'engage à suivre l'intégralité du stage (modules de formations, temps d'échanges, activités physiques et sportives...)

Le stage se déroule en externat de 9h00 à 18H00 environ. Le stagiaire s'engage à respecter ce mode d'organisation ainsi que les préconisations et directives des encadrants. Il respectera les règles de vie en communauté, les locaux, les encadrants et le personnel du centre.

Le stagiaire est responsable de son matériel et de ses biens personnels : le Centre et la Ligue déclinent toute responsabilité en cas de perte ou de vol des effets personnels du stagiaire.

Le stagiaire s'engage à avoir un équipement personnel : Masque – Sifflet...) pour suivre l'intégralité des modules de formation (notamment le nécessaire pour les interventions en salle : stylos...) ainsi que des vêtements appropriés pour la pratique sportive. Mesures Exceptionnelles COVID-19.

Le stagiaire s'engage à avoir un comportement exemplaire lors du stage et une attitude adéquate en toute situation.

En cas de manquement grave au regard de cette charte, des règles de bonne conduite en collectivité et de la loi, l'organisation se réserve la possibilité d'exclure le stagiaire. Dans cette hypothèse, le stagiaire, s'il est majeur, se verra invité par le responsable du stage à quitter immédiatement celui-ci ; s'il est mineur, le responsable contactera le représentant légal afin qu'il vienne le chercher dans les plus brefs délais.

A l'issue du stage, chaque P résident de commission départementale informera le stagiaire de ses résultats théoriques.

Le stage n'est pas une formation diplômante. Cependant, les connaissances acquises pourront être valorisées par le stagiaire tout au long de son parcours arbitral.



A remplir et à remettre AU PLUS TARD lors de l'arrivée sur le Lieu de Formation
A défaut, le stagiaire ne pourra pas intégrer la formation

Pour les majeurs :

Je soussigné(e), certifie avoir pris connaissance de la charte du stage « Devenez arbitre stagiaire en 3 jours » et en accepte l'intégralité du contenu.

Fait à, Le

Nom et Prénom et signature* :

*Faire précéder de la mention « Pris connaissance et s'engage à respecter la charte »

Pour les mineurs :

Je soussigné(s), représentant légal de l'enfant, certifie avoir pris connaissance de la charte du stage « Devenez arbitre stagiaire en 3 jours » et en accepte l'intégralité du contenu.

En cas de non-respect des dispositions de ladite charte par mon enfant, je m'engage à venir le chercher immédiatement sur appel du Responsable.

Pour cela, je serai joignable pendant toute la durée du stage au(x) numéro(s) suivant(s) :

Fait à, Le

Nom et Prénom du représentant légal et signature* : Nom et Prénom du stagiaire et signature* :

*Faire précéder de la mention « Pris connaissance et s'engage à respecter la charte »

Personne à contacter en cas d'urgence (pour les majeurs et les mineurs) :

Nom :

Prénom :

N° de téléphone :

Président du club :

Je soussigné(s), Président du club,, certifie avoir pris connaissance de la charte du stage « Devenez arbitre stagiaire en 3 jours ».

Fait à, Le

Nom et Prénom et signature* :

*Faire précéder de la mention « Pris connaissance »

